



# ABBAYE SAINT-MARTIN de MONDAYE



## Appel aux dons

### Rappel :

#### Déductibilité des dons à la Fondation des Monastères

La Fondation des Monastères est reconnue d'utilité publique, ce qui lui permet de recevoir tous les dons et legs en franchise totale de droits de mutation et de faire bénéficier les donateurs d'avantages fiscaux. La Fondation a pour but d'apporter son concours charitable aux membres des collectivités religieuses de toutes confessions chrétiennes.  
[www.fondationdesmonsasteres.org](http://www.fondationdesmonsasteres.org)

- Dons des particuliers : Impôt sur le revenu. Tout don fait à la Fondation des Monastères, pour aider les communautés en difficulté, permet au donateur, personne physique, de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Si cette limite est dépassée, le donateur peut reporter l'excédent sur les cinq années suivantes, dans les mêmes conditions.
- Impôt de solidarité sur la fortune : Les personnes assujetties à l'impôt de solidarité sur la fortune peuvent également imputer sur cet impôt les dons faits à la Fondation des Monastères, jusqu'à 50 000 euros, et bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 %
- Dons des entreprises : IS - IBC : Ces dons donnent lieu à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire. Si cette limite est dépassée, l'entreprise peut imputer l'excédent sur les cinq exercices suivant, dans les mêmes conditions.
- 5% de votre don sera affecté à l'entraide entre monastères.

**MERCI de faire parvenir votre don  
à l'ordre de « Fondation des Monastères »  
à l'adresse suivante :**

Communauté des Prémontrés  
Père Économe  
Abbaye Saint-Martin de Mondaye  
14250 Juaye-Mondaye  
Tél : 02 31 92 58 11 - Fax : 02 31 92 08 05  
[prieur@mondaye.com](mailto:prieur@mondaye.com) - [www.mondaye.com](http://www.mondaye.com)

## BULLETIN de SOUTIEN - Formule B - prélèvement automatique

Merci de remplir l'autorisation de prélèvement et de joindre un RIB

M. Mme ..... autorise à mettre en place un prélèvement SEPA au profit de : **la Fondation des Monastères**

+ Un don mensuel :  15 €  25 €  30 €  autre ..... €

+ Un don trimestriel :  25 €  50 €  100 €  autre ..... €

+ Pendent :  1 an  2 ans  3 ans  Période indéterminée à partir de : .....

**Mandat de prélèvement SEPA**

En signant ce formulaire de mandat pour un prélèvement régulier, vous autorisez la Fondation des Monastères à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque continuera à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation des Monastères.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Identifiant créancier SEPA : FROSZZZ440203.

Nom, Prénom et Adresse du débiteur : .....

Courriel

Nom et adresse du créancier : Fondation des Monastères - 14, rue Brunel - 75017 PARIS

Compte à débiter :

Établissement

IBAN

BIC

Nom et Adresse postale de l'Établissement bancaire teneur du compte à débiter : .....

Date : .....

Signature (obligatoire)

### Informations importantes sur le prélèvement :

- 1 - La mise en place est effectuée dans le mois qui suit la réception des documents.
- 2 - Les frais de prélèvements sont pris en charge par la Fondation des Monastères.
- 3 - Un reçu fiscal annuel récapitulatif est adressé à tout donateur. 5% de votre don sera affecté à la solidarité intermonastère
- 4 - Les prélèvements peuvent être interrompus à tout moment sur simple lettre adressée à : la Fondation des Monastères - 14, rue Brunel - 75017 Paris ou par e-mail : [fam@fondationdesmonsasteres.org](mailto:fam@fondationdesmonsasteres.org)

## Travaux de restauration de l'aile du noviciat

### Nous avons besoin de votre soutien

Depuis 7 ans, l'hôtellerie et l'abbatiale ont bénéficié, grâce à vous, d'importants travaux de restauration. Aujourd'hui, nous avons encore besoin de votre soutien pour restaurer les bâtiments dans lesquels nous vivons.

Chaque année, nous avons la grâce d'accueillir de nouveaux jeunes, alors notre communauté s'agrandit toujours un peu plus. Dans le même temps nous nous efforçons de permettre à nos frères âgés de vieillir paisiblement parmi nous, en communauté.

### Mais désormais, nous manquons de place

Il devient indispensable de réhabiliter une partie du monastère à l'étage des combles de l'aile Ouest (noviciat) pour y loger nos jeunes frères. Il ne s'agit pas seulement d'aménager l'intérieur, mais aussi de refaire toiture, charpente, fenêtres et isolation, pour rendre ces espaces viables. De tels travaux ont été évalués à 350 000 euros !



## Merci de continuer à nous aider !

Cette restauration de l'aile du noviciat n'est qu'une première tranche des travaux que nous continuerons les années suivantes : isolation et restauration de l'ensemble du monastère. Les travaux d'isolation répondent aussi aux exigences écologiques de maîtrise d'énergie, qui est une urgence pour notre temps, comme l'affirme clairement le pape François. Notre abbaye est un monument historique (XVIII<sup>e</sup> s.) ainsi qu'un haut lieu touristique qui accueille chaque année de nombreux visiteurs. Et c'est parce que nous habitons unanimes dans cette maison de Dieu, que nous pouvons ensuite partir vers nos missions respectives (paroisses, aumôneries de prison ou d'hôpitaux, auprès des jeunes ou des personnes âgées.)



Photographies de Jean-Marc Jansen / Abbaye de Mondaye

## BULLETIN de SOUTIEN

OUI, je souhaite aider la communauté des Prémontrés de Mondaye  
avec l'aide de la *Fondation des Monastères*

Deux formules vous sont proposées : • Formule A : en effectuant un don ponctuel, • Formule B : en effectuant un don régulier par prélèvement automatique (formulaire au verso).

### Vos coordonnées :

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Courriel : .....  
Date : ..... Signature : .....

- 1 - Libellez votre chèque à l'ordre de : **Fondation des Monastères**  
5 % de votre don sera affecté à l'entraide entre monastères
- 2 - Précisez au dos du chèque : **Abbaye de Mondaye**
- 3 - Renvoyez le bulletin et votre don à :  
**Communauté des Prémontrés - F.14250 Juaye-Mondaye**

Je vous envoie un don de :  25 €  50 €  100 €  200 €  500 €  Autre € .....

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don et sont strictement réservées à l'usage de la Fondation des Monastères. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, contactez la Fondation des Monastères 14, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. 01 45 31 02 02 - e-mail : [fam@fondationdesmonastères.org](mailto:fam@fondationdesmonastères.org)